



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sida

Question écrite n° 65350

## Texte de la question

Mme Laure de La Raudière interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les progrès du traitement du virus HIV. Il s'agit de déterminer si le protocole Iccarre développé au cours des dix dernières années se présente comme un modèle viable de traitement. Selon ses promoteurs, ce nouveau protocole permettrait de réduire la thérapie du virus à quatre, trois voire deux jours par semaine, soulageant ainsi la charge du traitement pour les personnes atteintes. Par ailleurs Iccarre offrirait une économie de coût importante et élargirait ainsi les perspectives des politiques de santé des pays moins fortunés. Le Gouvernement dispose-t-il d'informations précises concernant les conditions de mise en oeuvre du protocole Iccarre et estime-t-il que ce dernier puisse être diffusé au sein des institutions de santé ? Elle souhaiterait qu'une réponse précise puisse lui être apportée dans les meilleurs délais, afin de répondre aux interrogations de nombreux Français confrontés au virus HIV.

## Texte de la réponse

La recherche en matière de SIDA est un élément clé de la lutte contre cette maladie. Les travaux de recherche visant à optimiser le traitement des patients et à assurer un accès de tous selon les meilleurs standards de prise en charge, ont toute l'attention du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. Le protocole ICCARRE, coordonné par l'équipe de recherche de l'hôpital Raymond Poincaré (assistance publique hôpitaux de Paris) à Garches et référencé sous ANRS 162 4D Four days a week, fait l'objet d'un consensus entre les médecins chercheurs, le milieu associatif et l'agence nationale de recherches sur le sida et les hépatites (ANRS). Le Gouvernement soutient la conduite de cette étude, dont le financement est assuré entièrement par l'ANRS à hauteur de 625 712 €. Cette stratégie thérapeutique fait actuellement l'objet d'une évaluation dans le cadre d'un essai thérapeutique multicentrique. Les résultats de cette étude et les conséquences éventuelles en termes de généralisation de cette stratégie thérapeutique feront l'objet d'une analyse scientifique par les pairs des investigateurs de cette étude.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Laure de La Raudière](#)

**Circonscription :** Eure-et-Loir (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 65350

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 septembre 2014](#), page 8154

**Réponse publiée au JO le :** [21 octobre 2014](#), page 8779